

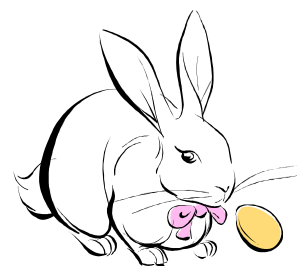
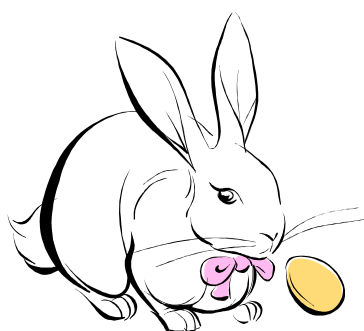
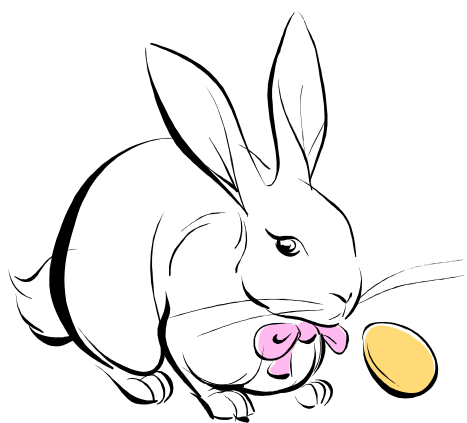
N°62

Mars 2013

LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON



Le Conseil communal souhaite
à toutes et tous un doux printemps
et des belles fêtes de Pâques



Impôts 2012 et 2013

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2012.

Selon les barèmes et calculs figurant aux pages 51, 52 et 53 des instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2012 en utilisant le bulletin vierge « acompte volontaire ». Votre versement est à effectuer jusqu'au 30 avril 2013.

D'autre part, la facturation des acomptes impôts 2013 va intervenir dans le courant du mois de mai 2013.

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2012, ou en ce début d'année 2013, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, une copie de leur déclaration 2012 (revenus et fortune) pour nous permettre de calculer des acomptes 2013 au plus juste.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Commander et payer un extrait du registre des poursuites via Internet

Le site **www.fr.ch/commander** permet de commander un extrait du registre des poursuites par Internet, sans passer au guichet des Offices de poursuites.

Le paiement se fait par carte de crédit, selon un système sécurisé. L'acte vous est ensuite envoyé par courrier dans les 3 jours ouvrables.

Contrôle des habitants

- ***Devoirs des bailleurs ou des logeurs***

La loi sur le contrôle des habitants précise que les bailleurs doivent annoncer les changements de locataires, en particulier pour les personnes de nationalité étrangères.

En résumé, les propriétaires qui louent des logements doivent annoncer les changements de locataire à la commune, de manière à ce que le Contrôle des habitants puisse être tenu à jour.

- ***Lorsqu'on s'établit dans une commune, que fait-on ?***

Selon l'article 4 de la loi sur le contrôle des habitants, la personne, de nationalité suisse ou étrangère, qui s'établit dans une commune doit s'annoncer dans les 14 jours qui suivent son arrivée. Elle s'annoncera au bureau communal pour y déposer son acte d'origine ou présenter son autorisation de séjour.

Les personnes de nationalité étrangère qui n'ont pas encore d'autorisation de séjour établie par le Canton de Fribourg s'annoncent auprès du Service de la population et des migrants à Granges-Paccot. Elles se présentent également à l'administration communale pour s'enregistrer.

Attestations pour séjours d'enfants à l'étranger

En période de vacances en particulier, il arrive fréquemment que des enfants se rendent à l'étranger en compagnie de proches, sans leurs parents. Dans ces cas, les adultes qui prennent en charge ces enfants sont bien avisés de se procurer une autorisation des détenteurs de l'autorité parentale, afin d'éviter des problèmes au passage des frontières.

Il est nécessaire de faire établir par le contrôle des habitants de la commune, une attestation qui confirme l'identité de l'enfant et que l'autorisation de voyager est bien délivrée par un parent qui détient l'autorité.

Pièces d'identité

✓ Passeports

Depuis le 1^{er} mars 2010, les passeports suisses sont à commander au Service de la population et des migrants, Route d'Englisberg 9-11 à Granges-Paccot.

Le passeport biométrique coûtera,

- pour un adulte dès 18 ans : CHF 145.00 pour une validité de 10 ans
- pour un enfant : CHF 65.00 pour une validité de 5 ans

Les anciens passeports restent valables jusqu'à leur échéance.

✓ Cartes d'identité

Les cartes d'identité sont à commander au bureau communal.

Les prix de la carte d'identité demeurent inchangés, soit :

- Pour un adulte dès 18 ans : CHF 70.00 pour une validité de 10 ans
- Pour un enfant : CHF 35.00 pour une validité de 5 ans.

Par contre, en cas de commande simultanée d'une carte d'identité et d'un passeport, c'est au service des migrants à Granges-Paccot qu'il faudra se rendre.

La commande d'une carte d'identité et d'un passeport coûtera :

- Pour un adulte : CHF 158.00 pour une validité de 10 ans
- Pour un enfant : CHF 78.00 pour une validité de 5 ans.

Les pièces d'identité se paient au comptant, à la commande.

L'administration communale reste bien entendu à votre disposition pour tout complément d'information.

Coup



de chapeau à

Madame Edith Ryser,

d'Enney, qui a franchi, le 9 février 2013, le cap de son nonantième anniversaire.

Toute la communauté se joint au Conseil communal pour féliciter cette charmante dame et pour lui souhaiter plein de bonnes choses, particulièrement la santé, ce bien si précieux, afin qu'elle puisse cheminer encore de nombreuses années parmi nous.

Coup



de chapeau à

Madame Alice Jaquet,

d'Estavannens, qui est entrée, le 10 février 2013, dans sa centième année.

Mme Alice Jaquet est une personnalité bien connue à Estavannens. Après avoir fait un apprentissage de couturière, elle a exercé son métier à Bulle, avant de partir quelques années à Montreux et à Lausanne pour travailler dans des familles. Elle est revenue dans son cher village en 1942, année où elle s'est mariée à Joseph Jaquet agriculteur. Avec leurs enfants, ils ont exploité la ferme du Clos Rouiller, exploitation qui a été reprise par son fils Gérald. Elle n'a pas ménagé sa peine apportant toute l'aide possible à son époux sur le domaine familial, et en se dévouant pour sa famille.

En octobre dernier, elle a rejoint la grande famille du Home de l'Intyamont à Villars-sous-Mont, où elle régale tout le monde de ses merveilleuses histoires.

Toute la communauté se joint au Conseil communal pour féliciter cette charmante dame et pour lui adresser des vœux sincères de Santé, d'Amour et de Paix.

Route de la Vudalla – route de la Létchyre à Enney

Le Conseil communal a lancé une étude pour la réfection du bitume de la Route de la Vudalla et de la Route de la Létchyre à Enney. Des propriétaires privés se sont joints à la commune pour profiter du subventionnement de ces travaux de réfection.

Le dossier est maintenant bouclé, et tenant compte d'une part variable d'utilité pour l'agriculture, ces routes seront en partie subventionnées par la Confédération et le canton.

Les autorisations fédérales et cantonales ayant été délivrées récemment, les travaux vont débuter dès que les entreprises auront du temps dans leur carnet de travail.

D'avance nous remercions les usagers de leur patience et nous nous recommandons pour que chacun se conforme à la signalisation en place.

Accueil extra-scolaire

Pour se conformer à la loi entrée en vigueur l'an dernier déjà, le Conseil communal planche sur la mise en place d'un accueil extra-scolaire pour les enfants de la commune, qui sont en âge de scolarité obligatoire.

Une campagne d'évaluation des besoins a été lancée, et c'est sur cette base que l'accueil extra scolaire est organisé.

L'accueil extra scolaire ouvrira ses portes dans les locaux prévus à cet effet à l'école d'Estavannens, dès la prochaine rentrée scolaire. Les parents des enfants scolarisés dans le cercle scolaire et domiciliés à Bas-Intyamon recevront tout prochainement un formulaire d'inscription pour leur(s) enfant(s), avec toutes les directives utiles.

Le Conseil communal espère que ce service rendu à la population aura un écho favorable et qu'il répondra aux besoins des familles.

La commune de Bas-Intyamoune recrute ...

Pour l'ouverture de son accueil extra-scolaire (AES), nous recherchons

***un ou une responsable
de la prise en charge des enfants.***

Le taux de travail sera défini en fonction de la fréquentation de l'AES.

Les horaires de l'AES sont :

- le matin, avant l'école
- à midi
- après l'école

Votre profil :

- vous aimez le contact avec les enfants
- vous avez de la patience et de la bonne humeur
- vous avez plein d'idées d'animation et de création
- vous êtes quelqu'un d'organisé et avez un grand sens pratique
- vous savez travailler de manière autonome
- vous savez faire preuve de souplesse dans votre emploi du temps
- vous saurez encadrer les enfants et les aider pour leurs devoirs

Votre formation :

- une formation touchant le domaine de l'enfance serait un plus

Les personnes intéressées voudront formuler leur offre de service motivée, accompagnée des documents usuels, d'ici au **lundi 15 avril 2013, à 17.30 h.** à l'adresse :

Conseil communal
postulation : responsable AES
Route du Tôt 1
1667 Enney

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter

Mme Anne-Marie Seydoux Conseillère communale	079 473 54 27
M. Edgar Eggen Conseiller communal	079 655 59 73

Transports scolaires

Pour la rentrée 2013/2014, le cercle scolaire de Bas-Intyamou - Grandvillard recherche :

**un chauffeur de bus (homme ou femme)
avec permis de conduire, mention D1**

Les communes supporteront les frais de formation de cinq jours.

Activité : transport d'écoliers, à raison d'une semaine sur deux trajets d'environ 45 min. chacun.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec Madame Claudine Castella, conseillère communale, tél. 026 928 18 08 – 079 644 14 90.

Les inscriptions sont à adresser à l'Administration communale de Grandvillard, Rue Saint-Jacques 6 (courriel : administration@grandvillard.ch)
jusqu'au 20 avril 2013.

Poya 2013

Mai approche et, le temps que la nature se réveille, le comité de la prochaine Poya travaille d'arrache-pied depuis fort longtemps avec de nombreux bénévoles pour orchestrer une magnifique Poya 2013.

Les dates à retenir : du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2013.

La Poya est un événement unique en Suisse et en Europe et une foule de visiteurs est attendue sur les flancs d'Estavannens.

En quelques mots, le Conseil communal souhaite à toutes et tous une belle fête de la Poya, il accorde tout son soutien au comité d'organisation, à l'association gruérienne pour les costumes et les coutumes (AGCC), aux sociétés locales et de la Gruyère, et surtout à toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre. Chacun donne beaucoup de son temps et de son énergie pour la réussite de cette belle fête.

La mise sur pied d'une manifestation de cette envergure ne se fait pas sans créer des désagréments au sein de la population du village et des environs. Certaines routes vont être fermées ou l'accès en sera limité, il faudra vous conformer à la signalisation en place.

D'avance un tout grand merci à chacune et chacun pour sa tolérance, sa patience et sa compréhension.

Que la fête se déroule dans le respect des uns comme des autres.

Et pour conclure, que cette Poya soit un lieu de rencontre et d'échange, d'ouverture et d'amitié ! Que vive la Poya 2013.

Le Conseil communal



POYA 2013

Estavannens

8-12 MAI 2013

THÈME DE LA FÊTE

Sacrées montagnes!

Mélange de pierre et de terre, la montagne rendra hommage au dur labeur de l'armailli. Lui qui, avec ses mains, ses outils et ses vaches, magnifie le lait brut des alpages en d'incomparables saveurs. Nourricière, la montagne est aussi source de légendes et de mythes. «Sacrées montagnes!» sera le théâtre de la rencontre entre Dieu et l'Armailli et peut-être entre l'Armailli et... le Diable.

LA POPULATION
DE BAS-INTYAMON
EST INVITÉE À
**la générale du
spectacle le
lundi 6 mai à 20h**
DANS LA GRANDE
CANTINE

TRAVAILLEZ POUR LA POYA2013
INSCRIPTION SUR
www.poya2013.ch

DEVENEZ AMI DE LA POYA2013
INSCRIPTION SUR
www.poya2013.ch

MERCREDI 8 MAI 2013

- 19.30 APÉRITIF
- 21.00 **SPECTACLE - CRÉATION «RÉVEIL»**
- 23.00 CONCERT LES WAITERS

JEUDI 9 MAI 2013

- 18.00 OUVERTURE DE LA CANTINE POUR LE LOTO
- 20.00 GRAND LOTO
- 23.00 CONCERT CHUELEE

VENDREDI 10 MAI 2013

- 13.00 ANIMATIONS DANS LE VILLAGE (DÉMONSTRATIONS ARTISANALES ET ANIMATIONS MUSICALES)
- 18.30 APÉRITIF OFFICIEL
- 19.00 REPAS OFFICIEL
- 21.00 **SPECTACLE - CRÉATION «RÉVEIL»**
- 23.00 CONCERT SONALP

SAMEDI 11 MAI 2013

- 09.00 ANIMATIONS DANS LE VILLAGE (DÉMONSTRATIONS ARTISANALES ET ANIMATIONS MUSICALES)
- 11.00 KIOSQUE À MUSIQUE DE LA RTS
- 22.00 CONCERT STROMSTOSS-ÖRGELER SUIVI DE DJ ÖTZI

DIMANCHE 12 MAI 2013

- 10.00 **MESSE RETRANSMISE EN DIRECT PAR LA RTS**
- 11.30 REPAS
- 15.00 **CORTÈGE**
- 16.45 CONCERT DE CORS DES ALPES
- 21.00 CONCERT LES CASTAGNIERS

RAIFFEISEN

**Déchetteries
Horaires d'été
Dès le 1^{er} avril 2013**

Enney :

Le mercredi de 17.30 h. à 19.00 h.
Le samedi de 10.00 h. à 11.30 h.



Grandvillard, pour les habitants d'Estavannens et de Villars-sous-Mont :

Le mardi de 17.30 h. à 19.30 h.
Le jeudi de 17.30 h. à 19.30 h.
Le samedi de 10.00 h. à 12.00 h.

***Avis aux détenteurs de chien
Propreté et sécurité sur les voies et places publiques***

Le bonheur d'être propriétaire d'un chien est assorti de quelques contraintes, qu'il est important de respecter.

La commune a installé des poubelles à plusieurs endroits, avec des distributeurs de sacs qui servent à ramasser les crottes de chien. Il n'y a donc plus d'excuses pour ignorer les déjections de votre fidèle compagnon à quatre pattes.

Nous rappelons aussi aux maîtres que les chiens doivent être attachés ou rappelés lorsqu'ils croisent des passants, de manière à ne pas les importuner ou les effrayer. A votre domicile, votre chien doit être soit attaché, soit dans un enclos ; il ne peut pas errer à sa guise.

Ne dit-on pas que la liberté de chacun s'arrête là où celle des autres commence ?

Un grand Merci.

TIRS OBLIGATOIRES 2013

- AVIS -

Nous informons les hommes astreints au service, dès l'école de recrue et jusqu'à la classe 1979, des villages d'Enney, Estavannens, Grandvillard et Villars-sous-Mont, que les tirs obligatoires auront lieu au stand situé sur la commune de Grandvillard, aux dates suivantes :

Samedi 20 avril 2013 de 13.30 h. à 16.30 h.
Samedi 24 août 2013 de 13.30 h. à 16.30 h.

Chaque tireur apportera avec lui

- *la lettre circulaire munie des étiquettes autocollantes*
- *le livret de service*
- *le livret de tir ou le livret de performances militaires*
- *une pièce d'identité officielle*
- *l'arme personnelle avec sa trousse de nettoyage*
- *la protection personnelle de l'ouïe*

Remarques :

- les militaires licenciés de l'armée en 2013 ne sont plus astreints au tir cette année-là.
- licenciements en 2013 : sdt et sof 1979, ainsi que 1980 à 1983 au cas où les obligations militaires ont été remplies.
- Les militaires qui accomplissent leurs obligations durant le 2^{ème} semestre ne seront libérés que l'année suivante et sont donc astreints au tir.

Le Tir en Campagne 2013 aura lieu les 31 mai, 1 et 2 juin à Gruyères. Allez-y nombreux ! Entraînements possibles au stand de Grandvillard les 23, 25 et 29 mai 2013.

Estavannens câblé en fibre optique

Cet été, le village d'Estavannens sera raccordé au réseau à fibre optique. Il est le premier village rural du canton à profiter du programme fibre optique mis en place par les distributeurs d'électricité et l'Etat de Fribourg, qui ont créé à cet effet la société ftth fr SA. Les habitants auront enfin accès aux nouveaux services à très large bande, comme la TV numérique en qualité HD, l'accès à Internet à haut débit et la téléphonie, offerts par plusieurs fournisseurs de service.

Ces prochains jours, tous les propriétaires d'immeubles, vont recevoir un courrier, contenant un projet de contrat de raccordement de la société ftth fr SA. Si vous acceptez ce raccordement, vous devez retourner le contrat signé. Par la suite, une visite technique permettra de définir comment sera réalisé le raccordement de l'immeuble et enfin le réseau sera construit. Afin d'éviter les nuisances et des frais inutiles, il sera construit en utilisant dans toute la mesure du possible les canalisations existantes du réseau électrique de Groupe E. La planification des travaux va démarrer immédiatement et les travaux de construction auront lieu entre début juin et la mi-août.

Nous vous rappelons que le raccordement de vos immeubles à la fibre optique est entièrement gratuit jusqu'à la première prise dans l'appartement comprise. Cette offre intéressante n'est cependant valable que durant la période de construction du réseau dans votre village. Le financement du réseau est assuré par les clients qui commandent un ou plusieurs services de télécommunications auprès des divers fournisseurs présents sur le réseau. Nous vous précisons que le raccordement d'un immeuble n'implique pas l'obligation de s'abonner à un service. Pour plus d'informations consultez <www.ftth-fr.ch>.

Nous vous remercions pour l'accueil favorable que vous accorderez à notre projet.





les Ligues de santé

du canton de Fribourg

Ligue contre le cancer | diabètefribourg | Ligue pulmonaire | CIPRET Centre de prévention du tabagisme | Centre de dépistage du cancer du sein | Registre des tumeurs | Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

Ligue fribourgeoise contre le cancer



- Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs
- info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 02 90

diabètefribourg



- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention
- info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch
- Tél. 026 426 02 80

Ligue pulmonaire fribourgeoise



- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention
- info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch
- Tél. 026 426 02 70

CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- info@cipretfribourg.ch – www.cipretfribourg.ch
- Tél. 026 425 54 10

Centre de dépistage du cancer du sein



- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 425 54 00

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch
- Tél. 026 426 00 00

Lettre ouverte à la jeunesse d'Enney

Quel plaisir renouvelé par cette visite du Frater Noël par les jeunes de notre village ! Je prends le risque de me répéter ayant déjà, il y a de nombreuses années, transmis dans ces colonnes mes sentiments et de tous ceux du 3^{ème} âge.

Mais comme les jeunes de jadis sont rentrés dans le rang et ont fait place à ceux qui étaient en culottes courtes ou pas encore nés, je me fais l'interprète de tous ceux qui ont eu la visite de cette jeunesse combien sympathique.

Les bras chargés de présents ces pères (mères) Noël cette jeunesse pétillante comme un soleil sur le pas de la porte, ça réchauffe le cœur de leurs aînés.

Assis autour de la table, les discussions vont bon train. La curiosité réciproque rapproche la différence d'âge.

Puis on se quitte enrichi de sentiments émus de reconnaissance envers cette jeunesse à laquelle nous souhaitons beaucoup de bonheur dans cette vie qui leur ouvre tout grand les portes, et qu'un jour très très lointain ils auront, eux aussi, la joie d'accueillir cette fraîcheur que vous nous avez apportée.

Merci au nom de tous les moins-jeunes et maintenez cette magnifique tradition.

Jean-Joseph Thédy

Prologue du Tour du canton de Fribourg

Affiliée à l'Union cycliste fribourgeoise (UCF), la société O² Mountainbike organisera le prologue du prochain Tour du canton de Fribourg le 21 avril prochain, entre 8 h et 13.h.

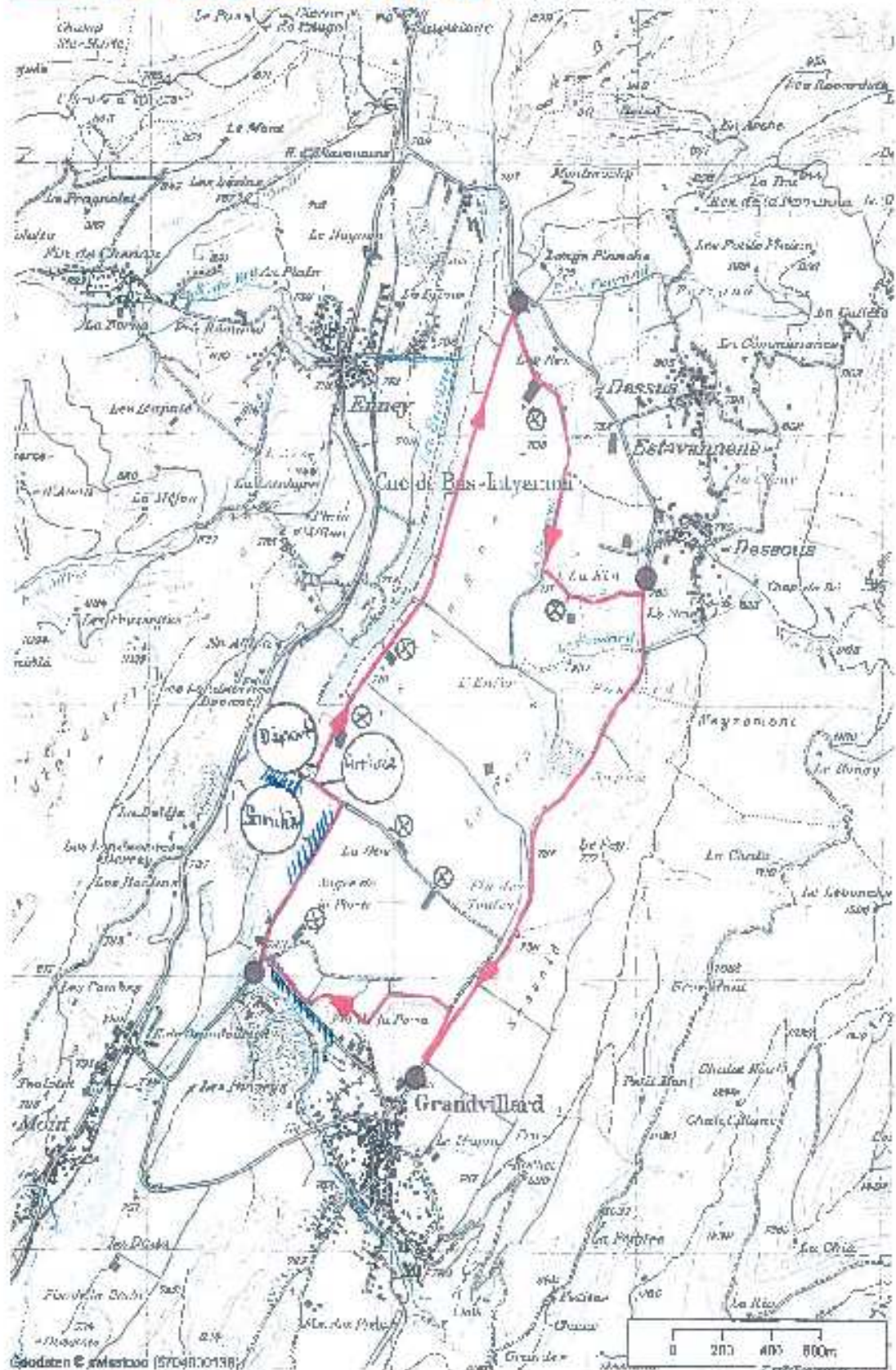
Cette manifestation sportive se déroulera sur les routes entre Grandvillard et Estavannens, selon le parcours indiqué sur le plan ci-après. Les routes ne seront pas fermées à la circulation et la sécurité sera assurée par des plantons. Nous nous recommandons pour que la signalisation soit bien respectée, afin d'éviter tout accident.

Nous vous remercions d'ores et déjà de votre patience et de votre compréhension durant cette journée.

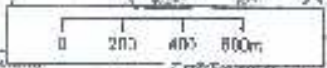


www.suissemobile.ch

Découvrez les plus beaux lieux de marche de vélo, de VTT, de roller et de canoë



Coordonnées © swisstopo (570400138)
 Coordonnées © myswisstopo (5704000138)



Echelle 1:20000

- = Plançon
- ⊗ = Rivierain
- ||||| = P
- ▶ = sens course et circulation
- = tracé 7,500 km

Régionalisation des sports

L'Association régionale la Gruyère (ARG) travaille depuis plusieurs années sur un concept de régionalisation des sports en Gruyère.

En juin 2012, les communes de la Gruyère, réunies en assemblée, ont donné mandat à l'ARG pour constituer une Association pour la régionalisation des sports en Gruyère. Le but de cette Association est de :

- rassembler toutes les communes du district pour assurer la pérennité des installations sportives régionales, soit les piscines de Bulle, Broc, Charmey et la patinoire de Bulle.

En effet, les communes propriétaires de ces installations supportent actuellement tous les frais d'investissement et de fonctionnement, alors que ces infrastructures sportives sont aussi largement utilisées par la population de tout le district.

En ce sens, les communes de tout le district vont créer une association visant à se répartir une partie des charges de fonctionnement de ces installations sportives, selon une clé de répartition bien précise.

L'adhésion des communes à cette nouvelle Association sera soumise aux assemblées communales du printemps. Des séances d'informations sont organisées à l'attention de la population de tout le district, nous vous encourageons à y participer pour être bien informés.

Charmey : jeudi 4 avril 2013 à 20.00 h.
salle du Maréchal-Ferrant, Au Village d'Enhaut

Pringy : jeudi 11 avril 2013 à 20.00 h.
maison du Gruyère, place de la Gare 3

Riaz : mercredi 17 avril 2013, à 20.00 h.
salle paroissiale, rue Hubert-Charles 4



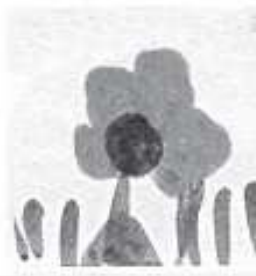
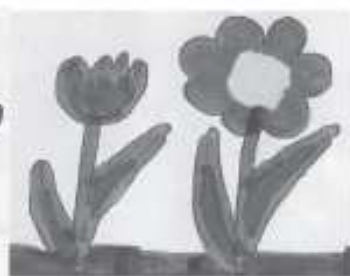
CONCERTS
Chantons le printemps
 Choeurs-mixtes
LA GRUERIA DE GRUYERES
LA VOIX DES ALPES DE ENNEY
 Direction : Jean-Marc Descloux

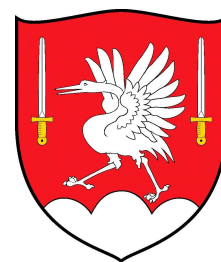
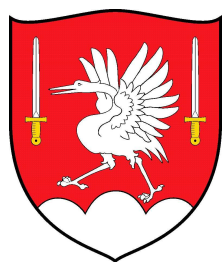
CHŒUR D'ENFANTS LES GRILLONS
 Direction : Boris Fringeli

EGLISE DE GRUYERES :
VENDREDI 26 AVRIL 20h

TEMPLE DE CHÂTEAU D'OEX :
SAMEDI 27 AVRIL 20h




entrée libre - collecte à la sortie





HORAIRE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale		Commune de Bas-Intyamou 1667 Enney
Téléphone		026 921 81 00
Fax		026 921 81 09
Web		www.bas-intyamou.ch
E-Mail		commune@bas-intyamou.ch

HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME

Le bureau communal sera fermé les jours suivants :

**Pâques : dès le jeudi 28 mars à 17.00 h.
jusqu'au lundi 1^{er} avril 2013 inclus**

Ascension : Jeudi 9 mai et vendredi 10 mai 2013

Pentecôte : Lundi 20 mai 2013

Fête-Dieu : Jeudi 30 mai et vendredi 31 mai 2013